

LE RISQUE INONDATION



SITUATION

La commune de Fercé-sur-Sarthe est concernée par le débordement de la rivière Sarthe.

Les dernières crues les plus importantes de la Sarthe sont les

suivantes: 1961, 1966, 1983, 1995, 1999, 2001 et 2004.

Les zones les plus touchées sur la commune sont le hameau de Femusson, la route de Saint Jean du Bois, l'écluse, Bois Laurent et la Grande Bussonnière.

LES ACTIONS PRÉVENTIVES

Le département de la Sarthe dépend du service de prévision des crues (SPC) d'Angers qui a pour mission de surveiller en permanence la pluie et les écoulements des rivières. Ses stations de mesure permettent de connaître en temps réel les hauteurs d'eau atteintes sur les rivières. Les informations sont accessibles sur le site Internet [www](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

[vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

Au niveau du département, le [vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) règlement départemental d'information des crues décrit la procédure d'alerte, notamment des collectivités par la Préfecture.



>> AVANT

- Mettre hors d'eau les meubles, objets, matières et produits dangereux ou polluants
- Couper le gaz et l'électricité, amarrer les cuves, etc.
- Aménager les entrées possibles d'eau:
- Portes, soupiraux, événements
- Repérer les stationnements hors zones inondables
- Prévoir les équipements minimums: radio à piles, réserves d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...

>> PENDANT

- S'informer de la montée des eaux en mairie et sur www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
- Se réfugier en un point haut préalablement repéré (à l'étage par exemple)
- Ecouter la radio pour écouter les consignes à suivre
- Ne pas chercher à rejoindre ses proches ou à aller chercher ses enfants à l'école
- Éviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)

>> APRES

- Aider les personnes sinistrées
- Informer les autorités de tout danger
- Aérer et désinfecter les pièces
- Chauffer dès que possible
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche
- Ne pas consommer l'eau du réseau de distribution sans autorisation des services sanitaires

FERCÉ SUR SARTHE

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



INONDATION
LENTE



GLISSEMENT DE
TERRAIN



TRANSPORT
DE MATIÈRE
DANGEREUSE



FEU DE
FORÊT

La sécurité au quotidien est une des responsabilités majeures de la municipalité.

Ce **DICRIM** est destiné aux habitants de Fercé-sur-Sarthe afin de les informer sur les risques majeurs présents sur la commune et la conduite à tenir quand le risque devient réalité. Bien informé, chacun sera ainsi mieux à même d'affronter une situation exceptionnelle de façon responsable et citoyenne. Je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique les consignes qui suivent.

DOCUMENT À CONSERVER

Mairie : 02 43 77 32 87
mairie@ferce72.fr
www.fercesursarthe.fr





A QUELS RISQUES MAJEURS SOMMES-NOUS EXPOSÉS ?

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

La commune est concernée essentiellement par les glissements de **terrains** en pentes instables sur les abords de la RD 309 lieu-dit « Le Val ».



LES BONS RÉFLEXES

AVANT : S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

PENDANT : S'écarter, ne pas revenir sur ses pas.

APRES : Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé, se mettre à la disposition des secours, informer les autorités. Se mettre à disposition des secours.

LE FEU DE FORÊT

Fercé-sur-Sarthe est classée parmi les communes sarthoises soumises au risque « Feu de Forêt ».

LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes témoins d'un départ de feu :

- Localiser le feu **sans vous mettre en danger**
- Alerter les secours en appelant le **112** (appel d'urgence européen), le **18** (pompiers) ou le **114** (numéro dédié aux personnes sourdes et malentendantes)
- Se mettre à l'abri dans une habitation : boucher les aérations et se mettre du linge humide sur le nez et la bouche pour se protéger de la fumée avant d'aider les autres à faire de même
- Rester informé de la situation
- Suivre les instructions données par les secours



LES RISQUES CLIMATIQUES



VENTS VIOLENTS, FORTES PRÉCIPITATIONS, ORAGES, CANICULES, GRANDS FROIDS, NEIGE, VERGLAS

A Fercé, les vents violents sont un phénomène fréquent sur l'Ouest de la France, il suffit de se rappeler les tempêtes de fin décembre 1999. Nous sommes aussi exposés parfois aux épisodes de fortes chutes de neige et de températures extrêmes.

Météo-France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24 heures à venir. Le département y est signalé en niveau vert, jaune, orange ou rouge.

Dés le niveau orange qui prévoit un phénomène dangereux de forte intensité, les pouvoirs publics s'organisent.

S'informer, écouter la radio, limiter des déplacements et rester à l'abri.



LES BONS RÉFLEXES

Vents violents : rentrer ou fixer les objets,

Fortes précipitations : ne pas s'engager sur une voie immergée,

Orages : ne pas s'abriter sous un arbre, éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,

Neige : prévoir un équipement minimum en cas d'immobilisation dans un véhicule



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (T.M.D.)

Le risque présenté par le transport des matières dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière. Les matières dangereuses sont des substances qui par leurs propriétés physiques, chimiques ou par la nature des réactions qu'elles sont susceptibles de générer, peuvent présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Ces matières peuvent être inflammables, toxiques, explosives ou corrosives.



LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes témoin d'un accident :

- Protéger la zone de l'accident afin d'éviter le suraccident
- Faire éloigner les personnes à proximité
- Ne pas fumer
- Si nuage toxique, s'éloigner à l'opposé du vent
- Donner l'alerte en précisant la présence de matières dangereuses

NUMEROS UTILES

Numéro européen des secours	112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Centre antipoison	02 41 48 21 21
Urgence ENEDIS	0 811 010 212
Urgence VEOLIA	09 69 32 35 29